

Le 3 octobre 2022

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale extraordinaire (AGE) des producteurs de porcs visés par le Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec

Aux producteurs de porcs visés par le Plan conjoint et inscrits au fichier conformément au Règlement sur le fichier des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs de porcs.

Lors de cette assemblée, les délégués seront appelés à se prononcer sur une modification au *Règlement sur la production et la mise en marché des porcs*. Les modifications visent principalement l'ajout d'articles concernant des périodes temporaires de restriction de la mise en marché des porcs.

Date et heure

Le lundi 24 octobre 2022
Dès 13 h 30

Lieu

Pour les délégués seulement :

Hôtel Château Laurier de Québec
1220 Pl. George-V Ouest, Québec G1R 5B8

*Prendre note que le syndicat régional que vous représentez s'assurera de vous inscrire.

Pour tous les producteurs :

Par visioconférence. Pour recevoir le lien, inscrivez-vous en suivant ce lien :

<https://lepointdevente.com/billets/age2022epq>



Keven Beauchemin
Directeur général par intérim

Vous pouvez consulter le projet d'ordre du jour sur le site des éleveurs en suivant ce lien : [Ordre du jour](#)